

M. W. J. Browne (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, nous devons tous reconnaître, je crois, que le sujet à l'étude est vaste et n'est nullement nouveau. J'ai sous les yeux un ouvrage que j'ai trouvé à la bibliothèque. Publié en 1939, il est intitulé: *Price Control under Fair Trade Legislation in the United States*. Il y est question des pratiques en cours,—c'est-à-dire il y a douze ans,—dans 41 des 48 États des États-Unis. On y mentionne aussi que cette pratique de la fixation des prix de revente est en vogue en Grande-Bretagne et en Allemagne depuis le siècle dernier et a été introduite aux États-Unis vers le début de notre siècle. Bien que, nous en entendions peut-être ici parler pour la première fois, la pratique est bien établie et les députés devraient vraiment avoir le temps de l'étudier afin de bien former leur opinion sur un sujet aussi vaste.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, aussi bien que je l'ai pu, le représentant de Charlotte (M. Stuart). Car, monsieur l'Orateur, il est très difficile d'entendre les députés à cette extrémité de la Chambre vu la pauvreté de l'acoustique, dont le ministre des Travaux publics (M. Fournier) est responsable parce qu'il n'a pas établi le système approuvé au cours de la dernière session.

Le très hon. M. Gardiner: C'est un système victorien.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le ministre des Travaux publics ne peut même pas m'entendre, de l'autre côté. Je fais de mon mieux pour qu'il entende. Je n'ai pu saisir tout ce que le député de Charlotte a dit. Cependant, je l'ai compris au début, lorsqu'il a déclaré que les témoins qui ont comparu devant le comité chargé d'étudier la loi relative aux coalitions représentaient des groupements importants et parlaient, à son avis, au nom de 85 p. 100 de la population. S'imaginerait-il que tous ces gens approuvaient le projet à l'unanimité? Comment peut-il le penser?

M. Stuart (Charlotte): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai certainement pas dit que 85 p. 100 des gens y était représenté, mais j'ai dit que 85 p. 100 de la population du Canada appuyait la mesure dont la Chambre est saisie aujourd'hui. C'est exactement ce que j'ai dit.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'ai probablement mal cité l'honorable député, mais je ne l'ai pas fait volontairement. J'ai noté ce qu'il a dit. Il a dit: 85 p. 100 des gens au moins appuyaient cette mesure. Il admettra, je crois, que c'est bien ce qu'il a dit.

M. Stuart (Charlotte): J'ai dit: "La population du Canada".

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je sais que le député n'a pas eu l'avantage de tenir une enquête Gallup. Il n'a pas eu une meilleure chance que nous de sonder l'opinion des des Canadiens.

M. Ward: Et vous, l'avez-vous eue?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Non. Mais je dis qu'il n'a pas eu de meilleure chance que nous, et il n'est pas mieux renseigné que nous. Nous aimerions tout autant que les députés d'en face obtenir l'appui de 85 p. 100 des gens. Nous ne croyons pas que sa déclaration soit conforme à la réalité ni même s'en approche. Je ferai remarquer au député qu'en cette saison, où les gens sont affairés, il leur est très difficile d'examiner une question comme celle-là, vu que nous qui siégeons en cette enceinte l'avons trouvée très difficile. La moitié des députés sont partis. Je crois que le représentant de Coast-Capilano (M. Sinclair) a critiqué ou calomnié certains des députés qui n'avaient pas lu le compte rendu des délibérations du comité. L'honorable député de Charlotte a signalé, cependant, qu'il était impossible pour les députés de lire les différents rapports des comités, puisqu'il y en avait une demi-douzaine qui siégeaient en même temps et qui prenaient connaissance d'une volumineuse preuve documentaire. Je suis certes de son avis. Ce qu'il a dit est parfaitement vrai.

Le très hon. M. Gardiner: Ne connaissez-vous rien d'autre que ce que vous avez lu?

M. Drew: C'est un grand avantage que d'avoir lu quelque chose.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'ignore si c'est une question sérieuse que pose là le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner). Elle n'indique certes pas qu'il se fait une haute idée des connaissances ou de la compétence que je possède. (*Exclamations*) Je ne dis pas que son observation est irrégulière, car j'avoue ne pas être très bien renseigné sur le sujet. Cependant, je ne demande qu'à me renseigner et je puis assurer au ministre que, d'ici le 27, je vais lire tout ce que pourrai des témoignages. J'ignore si ce sont vraiment des témoignages; il s'agit surtout de mémoires comme celui qu'a lu le député de Charlotte. Quoi qu'il en soit, je vais m'efforcer de lire cet énorme volume de 862 pages. J'espère en lire le plus possible pendant la semaine qui nous sépare du 27 décembre, alors que nous reprendrons le débat.

Le très hon. M. Gardiner: C'est, pour une bonne part, un plaidoyer intéressé.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): La partie que j'en ai lue est très intéressante. Je trouve que c'est une étude très intéressante.